



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E103742

VALABLE JUSQU'AU 15/06/2027

ÉDITÉ LE

07/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ALENCON 2013B00293

Siret : 794 755 884 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6160280-1

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 60642731T-00024

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 60642731T-00024

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : CHARPENTE MICKAEL GARNIER

LA TELLERIE  
61100 ATHIS-VAL DE ROUVRE

Téléphone : 02 33 62 71 65

Fax :

Portable : 0616738606

Site Internet : <http://www.charpente-mickael-garnier.com>

E-mail : [charpente.mickaelgarnier@gmail.com](mailto:charpente.mickaelgarnier@gmail.com)

Responsabilité légale :  
GARNIER MICKAËL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	16/06/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/05/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/04/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/02/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/05/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.